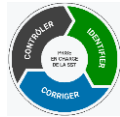
	<b>Formulaires</b>	10035588
	Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants	C
		Page 1 de 6

PRÉNOM ET NOM : \_\_\_\_\_

NOM DE LA COMPAGNIE : \_\_\_\_\_

Politique

Chez Raufoss, nous croyons que chaque employé, quelle que soit sa tâche, a droit à un environnement de travail où les risques à sa santé et à sa sécurité sont réduits au minimum. C'est une condition fondamentale à notre succès collectif et nous croyons qu'un tel environnement ne se crée qu'avec la participation et collaboration de tous et chacun.

Responsabilités


- Le personnel de Raufoss Canada est responsable de s'assurer que les normes de sécurité établies soient suivies et doit veiller à ce que les conditions de travail soient adéquates et sécuritaires.
- Chaque employé de sous-traitance est responsable de ne pas compromettre sa sécurité ni celle des autres.
- Chaque employé de sous-traitance doit respecter les règlements et exigences environnementales.
- Chaque employé de sous-traitance doit porter en tout temps l'équipement de protection individuelle applicable et doit respecter l'ensemble des consignes de sécurité et rapporter tout risque, d'accident ou d'incident potentiel durant la durée de son travail.

Règlements généraux

Les règlements suivants visent à assurer la protection des employés de Raufoss Canada et sont par le fait même une condition d'emploi. Ils s'appliquent également aux sous-traitants travaillant pour la compagnie.

Propreté : Selon la conformité ISO 14001

Méthode de Classement : Nom de l'employé	Emplacement : RH	Période de rétention : 1 an
--	------------------	-----------------------------

	<b>Formulaire</b>	10035588
	Document status: 60	C
Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants		Page 2 de 6

La propreté est garante de la sécurité. Vous devez maintenir en tout temps votre poste de travail propre, libre de tout encombrement et faire usage des contenants appropriés et identifiés pour disposer des différents déchets générés.

Il est interdit d'utiliser les outils à air comprimé pour nettoyer les aires de travail, ses vêtements ou se sécher les mains.

Respect des consignes ISO 14001

→ Renseigner vous auprès d'un membre de l'équipe de l'entreprise

→ Assurer de nettoyer votre zone de travail à la fin de vos travaux avant de quitter les lieux



### Règlements d'usine

Il est interdit de :

- Porter des bagues, chaines, boucles d'oreilles dépassant le lobe de l'oreille et montres avec bracelet métallique.
  - Porter des accessoires pouvant s'accrocher et causer des blessures.
  - Utiliser des équipements avec écouteurs ou autre système audio dans l'usine. Ceci exclus les dispositifs servant à la communication interne.
- Note : la supervision peut exiger de faire enlever tous autres éléments lorsque considéré non-sécuritaire

Assurer vous de :


- Connaître où sont situés les équipements d'urgence, les dispositifs d'alarme, les sorties d'urgence et le lieu de rassemblement en cas d'évacuation.
- Respectez les affiches et directives d'opération ou de sécurité sur les équipements et postes de travail.



↗ Équipements de protection individuelle et vêtement de travail :

Vous devez :

- Porter en tout temps les équipements de protection de base tel que, lunettes de sécurité, bottes ou souliers avec cap d'acier et les protections auditives dans l'ensemble de l'usine.
- Exception : Lorsque les 3 lignes de presses sont en arrêts planifiés, le port des protections auditives n'est plus obligatoire, à part les postes de travail du déchargement des ascenseurs ainsi que les postes de meulage. Pour ces postes de travail, le port de la double protection auditive **est obligatoire**.

	<h1>Formulaire</h1>	10035588
	Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants	C

- Porter les équipements de protection spécifique au endroits ou toutes tâches particulières, tel que manchons ou protection pour les bras et les protections de la tête lorsque vous effectuez des travaux qui vous exposent à des risques de brûlures ou coupures (travaux dans les presses).
- Boutonner vos vêtements et porter vos chemisiers à l'intérieur de vos pantalons, à l'exception du port de la chemise Endura (ignifuge) lorsque l'on exécute des travaux de soudure ou lors des nettoyages des presses.
- Le port des shorts bermuda et camisoles est interdit.
- Les t-shirts et chandails sont tolérés en dehors du pantalon, jusqu'à 3 ou 4 pouces en dessous de la ceinture.
- Attacher vos cheveux s'ils sont longs.

➤ Produits dangereux :



- Il est formellement interdit de déverser des produits dangereux dans les drains, toilettes, lavabos ou à l'extérieur.
- ➔ Utilisez les contenants de récupération appropriés
- Toutes les matières dangereuses doivent se trouver dans des contenants convenablement étiquetés. La manipulation et l'entreposage des produits dangereux doit se faire en conformité avec les procédures en placent.
- Ordures, recyclages, récupération d'aluminium, doivent être disposés dans les conteneurs prévus à cet effet, en cas de doute renseigner vous à un responsable de l'entreprise.

➤ Signalisation et circulation dans l'usine :



- Seul le personnel formé détenant les cartes de compétences est autorisé à utiliser les véhicules motorisés.
- Le conducteur du véhicule motorisé doit s'assurer que tout son équipement est en bon état (klaxon, avertisseur de recul, pneus, freins, direction) avant de démarrer.
- Conduisez prudemment et respectez la signalisation.
- Évitez de circuler dans les zones de réception à moins que vous n'y soyez autorisé. Le **port du dossard de sécurité est maintenant obligatoire lorsque vous circulez dans les zones critiques** de l'usine près du département de la réception et expédition de marchandises. Les zones sont délimitées par du ruban au sol.



- Évitez de laisser du matériel ou de stationner un véhicule dans les allées piétonnières.

	<b>Formulaires</b>	10035588
	Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants	C

- Les rubans jaunes et magenta délimitent des secteurs auxquels vous devez porter une attention particulière et ne jamais déposer du matériel devant ces délimitations. Ces zones doivent restées libres en tout temps.
- N'encombrez pas les allées, l'accès aux sorties, aux extincteurs et les panneaux de contrôles électriques ou de distribution électrique.



#### ↗ Équipement de levage :

- L'utilisateur certifié d'un équipement de levage doit s'assurer d'utiliser le bon équipement et ce, en conformité avec la capacité autorisée de charge.
  - Tout équipement de levage doit faire l'objet d'une inspection visuelle avant son utilisation.
  - Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire par l'utilisateur de chariot élévateur.
- Sauf excepté, si le chariot élévateur est muni d'une cabine avec un habitacle fermé.




#### ↗ Protection incendie :

- Les équipements de protection d'incendie ne doivent être utilisés que pour leur usage spécifique.
  - Toute utilisation d'extincteur ou d'équipement de protection incendie doit être signalé au superviseur en poste et l'utilisateur doit impérativement assurer son remplacement.
- Ledit équipement doit être retourné et remplacé par un équipement identique.



#### ↗ Procédure de cadenassage : Contact avec pièce en mouvement, énergie

- Respectez la politique de cadenassage avant d'effectuer des travaux sur des équipements, soyez informé que nous avons des équipements à plusieurs sources d'énergie combinée qui emmagasine de l'énergie résiduelle.
- En cas de doute, consultez ou le superviseur responsable de production ou le superviseur de l'entretien.

	<b>Formulaires</b>	10035588
	Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants	C
		Page 5 de 6



### ↗ Travaux d'entretien et de réparation :

- Tout travail en hauteur (selon la réglementation en vigueur) doit se faire à l'aide d'un harnais équipé de la longe appropriée (longe droite ou en Y) afin d'éliminer tout risque de chute.
- Note : Pour se procurer un harnais, faire la demande à une ressource de la maintenance.
- Délimiter le secteur environnant pour la durée des travaux et lorsque nécessaire, évacuez la zone.
- Tous travailleurs attitrés aux équipements de réfrigération ou de climatisation doivent avoir une attestation sur lui en tout temps (carte de compétence obligatoire).

- Assurez-vous que les échelles et les escabeaux sont en bon état avant de les utiliser. Entrez-les dans leur endroit désigné.



- Si une échelle ou un escabeau est non sécuritaire, vous devez d'abord aviser votre superviseur, identifier l'équipement et le sortir de la circulation.
- Assurez-vous que les gardes et autres dispositifs de protection sont en place et fonctionnels avant d'utiliser les équipements.
- Seuls les employés devant effectuer des travaux dans un espace clos peuvent accéder à cet endroit et doivent suivre les directives appropriées d'espace clos (personnel qualifié seulement)
- Utilisez des écrans de protection lors de travaux de soudure effectués près d'une allée ou près de personnes. Un permis de travail à chaud est obligatoire lorsque requis.
- Gardez un extincteur à proximité et évitez de laisser les câbles dans les voies de circulation.



### ↗ Équipement électrique :

- Seules les personnes qualifiées sont autorisées à effectuer des travaux sur les équipements électriques.
- L'ouverture de panneaux électriques et l'accès à la salle électrique est strictement interdite à toutes personnes non autorisées.
- Faire appel à la maintenance lorsque requis. Les interrupteurs sur les cabinets électriques peuvent être fermés ou ouverts seulement en suivant la procédure sécuritaire prescrite. Pour se procurer la procédure s'adresser au département de la maintenance.

Méthode de Classement : Nom de l'employé	Emplacement : RH	Période de rétention : 1 an
--	------------------	-----------------------------

	<b>Formulaires</b>	10035588
	Document status: 60	C
Titre: Règlements en santé et sécurité pour sous-traitants		Page 6 de 6



➤ Cellules d'équipements automatisés :

• Il est interdit d'entrer à l'intérieur des cellules de sécurité des équipements sans avoir mis en fonction les dispositifs d'arrêt prescrits et d'avoir cadenassé la porte d'accès.

➔ En cas de doute, consulter le superviseur de production ou le superviseur du service de la maintenance.

On m'a remis les règlements en Santé et Sécurité et je comprends qu'il m'incombe d'en prendre connaissance et d'agir en conformité avec son contenu.

Ce document donne des renseignements importants sur la santé et la sécurité et je comprends qu'il est mon devoir de consulter mon responsable pour toute question relative à la santé et sécurité.

Est-ce que vous avez toutes les compétences requises pour effectuer le travail pour lequel vous avez été mandaté chez Raufoss? OUI  NON

Si vous avez coché OUI, merci de nous acheminer une preuve de votre carte de compétences.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Section du responsable Raufoss Canada :

Nature des travaux à exécuter :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Période des travaux : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du responsable Raufoss

Date \_\_\_\_\_